

taient le pied sur le sol mexicain. Leurs Majestés se sont immédiatement rendues à la gare du chemin de fer et sont montées dans un train spécial qui les a conduites à Loma Alto, qui est le point extrême de la ligne. Elles ont déjeuné à la Soledad, puis sont parties en voiture pour Cordova, où elles sont arrivées dans la nuit. Le 30, à une heure, elles entraient à Orizaba, où les laissent nos derniers avis.

L'arrivée de l'empereur Maximilien au Mexique a été dignement saluée par une série de victoires de l'intervention. Le 16 mai, Mejia a complètement battu Doblado à Matehuala, lui prenant 1,117 prisonniers, 17 canons, 27 fourgons, 200 mules et une quantité d'armes et de munitions.

D'autre part, le général Douai a eu un engagement le 18, avec un corps juriste à Nochián. Le combat, commencé à cinq heures de l'après-midi, était terminé à six heures. 200 juristes sont restés sur le terrain, 100 ont été faits prisonniers, et 150 chevaux et 4 pièces de canon sont restés entre les mains des Français. La perte du général Douai a été de 4 hommes tués et de 20 blessés.

A Valparaiso, près de Zucatecas, un détachement français a tué 120 juristes, en a pris 300 et s'est emparé de huit pièces d'artillerie, de 500 fusils et de 200 chevaux.

Ces victoires répètent victorieusement à ceux qui essayent de représenter le parti de Juárez comme ayant la moindre chance de succès, même dans les États les plus reculés : c'est la bienvenue souhaitée par l'armée franco-mexicaine à Maximilien I<sup>er</sup>.

Quoique profondément troublée par la guerre, la culture du coton dans les États du Sud est loin d'être anéantie.

Il résulte d'un document officiel, soumis au Congrès de Richmond, que, du 1<sup>er</sup> au 31 mars dernier, il est sorti du seul port confédéré Wilmington (Caroline du Nord), pour le compte du gouvernement, 6,340 balles de 200 kilogrammes, payées à Liverpool au prix moyen de 30 livres sterling par balle, et 14,398 balles pour le commerce particulier.

Plus de 20,000 balles de coton, représentant un million sterling (25 millions de francs), ont été expédiées en trois mois d'un des ports secondaires du Sud.

Nous devons ajouter que le prix normal du coton était, en 1860, de 10 livres sterling par balle, et que ce prix est aujourd'hui quintuple.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Copenhague, 25 juin, soir.

Le Rigraad a été ouvert aujourd'hui à midi. Le message royal, lu par Mgr. Monrad, dit :

Nous traversons une crise menaçante pour l'avenir du pays. La nécessité de faire face aux dépenses qu'exige la continuation de la guerre a amené la convocation du Rigraad. Nous avons appris que les droits les plus clairs comptent peu en Europe. Nous sommes isolés.

Nous avions dû consentir à un sacrifice pénible en abandonnant le territoire situé au-delà de la Schlei. L'ennemi ayant demandé encore davantage, nous avons répondu négativement. Nous sommes convaincu que le pays est d'accord avec nous. Que Dieu augmente les sympathies pour nous chez certaine puissance et la décide à nous accorder un secours actif !

Copenhague, 25 juin, soir.

Dans la séance d'aujourd'hui, au Rigraad, un membre a demandé si les plénipotentiaires danois avaient reçu pour instructions d'adhérer à une prolongation d'armistice de quinze jours, d'accepter la ligne de la Schlei et si l'Angleterre maintenait fermement cette limite.

Mgr. Monrad a répondu que le comte Russell avait promis de ne mettre en avant ou appuyer aucune proposition moins favorable au Danemark. Le comte Russell ne s'est pas empêché pour cela de proposer dans la séance du 18, la voie d'un arbitrage à laquelle le Danemark n'avait pas consenti. Mgr. Monrad se déclare hors d'état d'expliquer comment le comte Russell a pu concilier cette façon d'agir avec la promesse qu'il avait faite.

Buckarest, 26 juin.

Le prince Couza, en arrivant mercredi à Giurgewo, a été reçu avec enthousiasme. Un bâtiment de guerre ottoman qui s'y trouvait en station, a salué le prince par des salves d'artillerie.

A Buckarest, le même accueil enthousiaste a été fait à Son Altesse.

Judi on a ressenti ici un tremblement de terre. La Valachie est affligée par une inondation presque générale qui a détruit les ponts et les villages, et qui a enlevé les récoltes et les bestiaux. Plusieurs quartiers de Buckarest ont été envahis par les eaux. Le prince, qui les a parcourus hier à cheval, a la nage, les endroits les plus menacés. Il a fait organiser des secours, distribuer de l'argent et du pain et dresser des tentes sur toutes les places. La garnison entière est sur pied.

Les résultats politiques du voyage du prince à Constantinople causent une joie générale.

Hambourg, 26 juin.

Les avis de Stockholm du 24, annoncent que la nouvelle donnée par un journal, d'une lettre du roi de Suède au roi de Danemark, proposant la constitution d'un parlement de l'union scandinave et une fusion éventuelle des dynasties a provoqué une crise ministérielle. Le roi a permis à la fin que cette nouvelle fut désavouée dans une certaine mesure par le ministère où il est dit que le gouvernement suédois continue à agir par des motifs désintéressés dans le conflit dano-allemand.

Hambourg, 26 juin.

Le prince Albrecht est passé ici ce matin, en grande hâte, portant au quartier général prussien l'ordre de reprendre les hostilités aujourd'hui même.

Königsberg, 26 juin, soir.

Le *Courier de Vilna* annonce, dans sa partie officielle, que trois habitants nobles du gouvernement de Kowno, MM. Marcol Wilkiewicz, Damaz Szablewicz et Sigmund Priniwicz, ont été condamnés à mort pour participation à l'insurrection et pendus, le 17 juin, sur l'emplacement de l'ancien bourg d'Ibany.

Londres, 27 juin.

La conférence de Constantinople a sanctionné l'arrangement conclu entre la Porte et le prince Couza.

Le gouvernement anglais a envoyé des biscuits pour une valeur de 5,000 livres sterling aux émigrés circassiens. Il s'est offert en même temps à la Porte de lui faciliter un emprunt pour venir en aide aux Circassiens qui sont toujours horriblement décimés par la misère et les souffrances.

Londres, 27 juin.

Le *Daily-Telegraph* dit que les plénipotentiaires danois ayant déclaré, dans la conférence de samedi, que le traité de Londres était encore en vigueur, M. de Beust protesta en disant que ce traité était aboli par ce seul fait que la conférence s'était réunie pour lui substituer autre chose.

Le *Daily-Telegraph* défend la politique du gouvernement. Le pays lui-même hésite à faire la guerre. Le parti tory ne veut la guerre que pour arrêter les réformes intérieures.

Londres, 27 juin.

Le *Morning Post* dit que l'Angleterre ne peut plus maintenir son attitude de neutralité passive vis-à-vis des belligérants. Nous devons agir, dit-il. L'Angleterre doit revendiquer sa place parmi les nations. Lord Palmerston veut aider le Danemark, mais ses vues ne sont pas soutenues dans le Conseil des ministres. Le comte Russell professe des vues opposées à celles de lord Palmerston.

Le *Post* croit que la guerre est inévitable et qu'elle peut prendre un développement immense. La question entre le gouvernement et l'opposition n'est pas de savoir si nous ferons la guerre oui ou non, car les circonstances seules peuvent décider de ce point. La question à poser devant le parlement est de savoir si une politique différente, suivie dès l'origine, aurait amené un résultat différent.

Londres, 27 juin.

Le *Morning-Star* félicite l'Angleterre de la politique pacifique du gouvernement. Il dit que la sagesse du cabinet a traversé une crise nationale et que le gouvernement est resté calme et modéré au milieu des passions. Il peut se produire des circonstances qui détermineraient l'Angleterre à faire la guerre, mais ces circonstances ne se sont pas encore produites. L'Angleterre ne fera la guerre ni pour le traité de Londres ni pour le Schleswig. Le parlement et le pays soutiendront la politique du gouvernement.

Londres, 27 juin.

On lit dans le *Times* : Nous croyons que le gouvernement annoncera aujourd'hui qu'ayant bien et dûment considéré la situation de l'Angleterre, il juge compatible avec l'honneur national et avec sa propre politique de faire la guerre. Le gouvernement admet cependant qu'il puisse être créé une situation qui obligerait l'Angleterre à examiner de nouveau les résolutions à prendre, attendu que l'existence de la monarchie danoise importe à l'Europe et à l'Angleterre. Mais tant que la guerre est limitée aux possessions continentales du Danemark, il n'y a pas de raison d'abandonner la politique suivie jusqu'à présent.

L'opposition ne manquera pas cette occasion pour diriger une attaque contre le gouvernement. Le parti conservateur pourrait bien annoncer dès ce soir son intention de renverser le gouvernement, mais il est probable qu'il attendra encore un jour. Demain doit avoir lieu chez le marquis de Salisbury une grande réunion des membres conservateurs des deux chambres. La motion arrêtée dans cette réunion sera probablement communiquée dans la soirée au parlement. La discussion commencera jeudi et pourrait bien durer jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

Le *Times* ne croit pas que l'Angleterre soit engagée par son honneur à faire la guerre. Il dit que la nation est opposée à la guerre.

Londres, 27 juin.

Le *Morning-Herald* fait l'historique des erreurs du cabinet dans la question danoise et il insiste sur la nécessité où se trouve le cabinet de se résigner.

D'après le *Daily-News*, l'Autriche, la Prusse et la Russie auraient pris un arrangement pour la garantie de leurs territoires respectifs. La Sainte-Alliance serait rétablie. Le *Daily-News* ajoute que le gouvernement anglais doit agir selon les circonstances et ne pas engager prématurément les forces du pays. L'attitude la plus sage est d'observer avec patience.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 27	le 28	hausse	baisse
3 % ancien	65.70	63.85	+ 15	
4 1/2 au compt.	93.75	93.40		- 35

#### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :

La commission établie dans le département du Nord pour examiner les aspirants et les aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire, ouvrira sa deuxième session de l'année 1864, le mercredi 27 juillet prochain, à huit heures du matin, à Lille, dans une des salles des Ecoles académiques, rue de la Dable.

L'ordre des examens est réglé ainsi qu'il suit :

Mercredi 27 juillet, examens des aspirants (les examens seront publics) ;

Lundi 1<sup>er</sup> août, examens des aspirantes (les examens ne seront pas publics) ;

Les aspirants au certificat d'aptitude pour la surveillance des salles d'asile seront examinés le vendredi 5 août, par une commission spéciale.

Les aspirants et aspirantes au brevet de capacité devront se faire inscrire avant le 15 juillet, à la préfecture (secrétariat de l'inspection académique). Ils devront produire les pièces d'usage.

Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, la liste entière des nominations du concours général des départements sera proclamée, dans tous les lycées et collèges du ressort, le jour ordinaire de la distribution. Quant aux nominations obtenues par le lycée ou collège dans le concours académique, elles seront proclamées à la suite de chaque faculté correspondante, comme cela a lieu dans les lycées de Paris pour les nominations obtenues au concours de la Sorbonne ; mais, en tête du palmarès de chaque établissement, seront imprimées les deux listes entières du concours général et du concours académique. Il est entendu que les nominations des lauréats seront l'objet des récompenses habituelles, dont les frais seront imputés, comme cela s'est pratiqué jusqu'à ce jour, sur le crédit spécial réservé pour les distributions de prix. On aura soin de choisir, pour les prix académiques, des ouvrages plus importants que pour les prix de lycée ou de collège.

Les grands prix de l'Empereur, institués par les décrets et arrêtés des 28 et 29 mai 1864, seront l'objet de récompenses particulières.

Le prix d'histoire ne peut pas plus avoir en province qu'à Paris le titre et tous les avantages des prix d'honneur ; mais il prendra le nom de *Prix du Ministre*, et l'élevé qui l'obtiendra aura droit, outre la récompense ordinaire, à la dispense des frais d'examen pour le baccalauréat et la licence.

**Impôt sur les chevaux et les voitures.** — Le Conseil d'Etat a rendu les décisions suivantes, le 27 juin :

I. Le banquier qui n'emploie qu'accidentellement au service de sa profession la voiture et le cheval qu'il possède, et qui sert habituellement à son service personnel, n'a pas droit à l'exemption de taxe établie par l'article 6 de la loi du 2 juillet 1862.

II. Lorsqu'un propriétaire possède, d'une part, des chevaux exempts de la taxe, comme étant employés en partie au service de l'agriculture, et, d'autre part, une voiture dont il ne s'est pas servi pendant l'année, cette voiture ne doit pas être considérée comme ayant été attachée dans le sens de l'article 4 de la loi du 2 juillet 1862, et n'est point des lors soumise à la taxe.

III. La voiture qui sert à un agriculteur pour les déplacements qu'exige l'exploitation de ses propriétés, situées dans plusieurs communes, est exempte de la taxe par application de l'article 6 de la loi du 2 juillet 1862.

IV. La voiture dont le propriétaire ne se sert qu'accidentellement et en l'attelage d'un cheval employé au service de l'agriculture, et comme tel exempt de la contribution, ne doit pas être considérée comme une voiture attelée, dans le sens de l'article 6 de la loi du 2 juillet 1862.

En conséquence elle ne doit pas être assujettie à la taxe créée par cette loi.

V. La voiture attelée avec un cheval possède en vertu des règlements administratifs, et exempté de la taxe à ce titre, n'en doit pas moins être considérée comme attelée, dans le sens de l'article 4 de la loi du 2 juillet 1862, et par suite être assujettie à la taxe.

Quels sont les droits et les devoirs des architectes et des entrepreneurs ? Doivent-ils se refuser à tout travail entrepris dans des conditions contraires aux règles de l'art et aux nécessités d'une construction bonne et suffisamment solide ? Peuvent-ils s'exonérer de toute responsabilité en prouvant que le propriétaire a exigé que ses constructions fussent édifiées avec économie, dans un bref délai et dans une saison défavorable ? Telles étaient les questions qu'avait à résoudre le tribunal de la Seine.

En fait, des entrepreneurs de construction ont, sous la direction d'un architecte, fait à forfait les fondations et la maçonnerie d'un bâtiment situé à Paris. Des malheurs et des vices de construction étant apparus un procès s'en est suivi, des expertises ont eu lieu, du sein desquelles le tribunal avait d'abord à dégager le fait, sauf à lui appliquer ensuite le droit. C'est ce qu'il a fait par un jugement dont voici les principaux considérants :

Attendu qu'il résulte du rapport des experts que les constructions dont il s'agit destinées à l'exercice d'une industrie, devraient être édifiées avec économie, dans un bref délai et dans une saison défavorable ; mais que ces conditions ne font

disparaître ni la responsabilité de l'architecte ni celle de l'entrepreneur ;

Que leur devoir est de se refuser à tout travail entrepris dans des conditions contraires aux règles de l'art et aux nécessités d'une construction bonne et suffisamment solide ;

Attendu que les vices de construction faisant l'objet du litige se sont manifestés sans délai ;

Attendu que la responsabilité dérive précisément des erreurs dans lesquelles les architectes et les entrepreneurs peuvent entraîner les propriétaires en abusant de leur inexpérience, et qu'ils en sont toujours responsables ;

Après avoir posé ces principes, le jugement en tire les conséquences et condamne les entrepreneurs et l'architecte à 6,000 fr. de dommages-intérêts. Cette jurisprudence a un grand intérêt pour les entrepreneurs et les architectes ; elle les oblige ou à refuser les travaux qui leur sont demandés ou à exiger qu'ils soient faits d'après les règles de l'art.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

La cherté excessive du poisson qui se vend à la halle de Roubaix a fait naître bien des murmures, et l'avantage tant vanté que nos ménages peuvent avoir en faisant ici leurs achats, se réduit à bien peu de chose !

Aussi est-ce avec une véritable satisfaction qu'on attend, dans un temps rapproché, les effets de la combinaison nouvelle, qui fera baisser les prétentions des marchands installés à la halle.

Procureur du poisson au prix où il se vend dans les ports de mer, tel est, dit-on, le but que s'efforcera d'atteindre la personne chargée par les familles les plus recommandables de notre ville de se mettre en relations directes avec les maîtres pêcheurs. Ce serait là un résultat inespéré et pour ma part j'ose à peine y croire ; mais on se contenterait à moins et je ne suis pas seul à souhaiter bonne chance à celui qui s'efforcera d'amener sur notre place l'abondance du poisson dans des conditions d'un bon marché relatif. C'est une amélioration importante qui fera taire les prétentions et l'insolence des marchands de poisson.

Peut-être, monsieur, trouvera-t-on que je suis sévère à l'endroit de ces dames. C'est possible ; mais il faut savoir ce qui se passe, et j'ai assez vu et surtout assez entendu pour pouvoir en prononcer.

Permettez-moi de compter sur l'insertion de cette lettre ; je n'ai d'autre but, en vous l'adressant, que d'attirer l'attention sur l'utilité de la souscription dont on s'occupe en ville. A ce titre, je suis certain d'avoir votre approbation.

Recevez, je vous prie, etc.

Un grand mangeur de poisson,

W. T.

Roubaix, 28 juin 1864.

Il y a quelques jours, les amis d'un intéressant cabaretier célébraient ce que l'on appelle vulgairement (c'est bien ici le cas de le dire) les adieux à la vie de garçon. On était à la veille du grand jour ; le futur avait eu la délicate attention d'inviter sa future. On parlait avec effusion des projets d'avenir ; les convives célébraient la générosité de leur amphitryon ; ils énuméraient les dépenses faites si largement pour meubler la demeure des époux. Tout à coup, au moment même où la future, par un geste familier, cherchait à relever une mèche des superbes cheveux noirs qui ombrageaient le front de son bien-aimé, un cri terrible retentit... une perenne tout entière restait entre ses mains !

En présence d'une semblable découverte, la malheureuse prit un parti héroïque : elle déclara qu'elle n'épouserait jamais celui qui l'avait trompée, et profitant de la consternation générale, elle s'esquiva immédiatement.

Toutes les démarches faites dans le but d'arriver à une conciliation n'ont pu aboutir, la future est demeurée inflexible. Quant au futur, il a pris depuis le jour néfaste, la résolution de se montrer désormais tel qu'il est... à front découvert, et de s'exposer, quand même, à un perpétuel rhume de cerveau.

Le propriétaire du *Bazar roubaïsois* nous prie de remercier en son nom la personne qui a eu l'obligeance de lui faire remettre les balles élastiques qui avaient disparu de son étalage.

#### SÉANCE MUSICALE DU 26 JUILLET.

La séance que nous avons annoncée, a eu lieu en présence d'un public peu nombreux. Cependant elle a réussi aussi bien que possible et les personnes présentes ont pu constater un succès complet. Les artistes, en présence de l'abstention de la majorité du public, (prevenue peut-être un peu tard), ont redoublé de zèle et de talent. Ils ont paru vouloir remercier ceux qui étaient venus les entendre ; et l'exécution a été plus belle, plus correcte, plus complète peut-être, que si la salle eût été remplie.

Ce public si peu nombreux, a plus chaleureusement applaudi, plus bruyamment acclamé les chanteurs, que dans les jours les plus solennels, que dans les concerts les mieux réussis. Public et artistes semblaient heureux de se trouver en présence et presque en famille.

Cette fois plus que jamais les absents ont eu tort. Ils viendront certainement écouter cette musique tout exceptionnelle, dans un temps peut-être plus opportun, à une heure plus convenable. Sous ce rapport il est facile de se tromper et il faut être bien au fait des habitudes d'une ville pour concilier tous les goûts. Quoi qu'il

en soit, jamais, on peut l'affirmer en toute sûreté, concert n'a été plus régulièrement réussi que cette séance.

Il n'y a pas eu un seul instant de faiblesse pas un morceau médiocre.

Tout a marché avec un entrain et une rapidité remarquables.

M. Bourelle ouvrait la première partie par un morceau de piston ; il en a joué un autre dans la seconde.

M. Bourelle est un maître, quoique tout jeune, sur cet instrument. Expression, force, agilité, il réunit toutes les qualités. Son chant est large, posé ; ses variations finement exécutées et avec esprit ; il a été rappelé, acclamé à chaque morceau. Sa *Romance sans paroles*, pour violon, est quelque chose de délicieux de simplicité, son jeu est large, correct et juste.

C'est un bon violon, il devrait se produire plus souvent sur cet instrument. C'était du reste, au conservatoire, où il a obtenu le 1<sup>er</sup> prix, un des meilleurs élèves, que M. Paul Martin, ait formés.

Après M. Bourelle, venait M. Dupuis et Ch. Lepers, dans le duo du *Barbier de Séville*.

M. Dupuis, a, comme toujours, chanté avec la méthode et la puissance vocale qu'on lui connaît.

M. Lepers a dit sa partie, le rôle de *Figaro*, avec une finesse et une gaîté charmantes. Cette œuvre délicieuse de Rossini a été accueillie par une triple salve d'applaudissements comme tout le reste.

M. Dupuis a chanté en outre l'air du *Pré-aux-Clercs* et s'y est montré véritablement supérieur. Il s'est surpassé, près de la force qu'il possède, on le sait, à un haut degré, il a su mettre une douceur infinie dans l'andante, enfin succès complet. Quant à sa partie du grand trio de *Guillaume Tell*, elle a été rendue, aussi bien que possible, le rôle d'Arnold est un des plus difficiles du répertoire des tenors, un de ceux qui exigent le plus de force et d'étendue de voix.

D'un bout à l'autre, M. Dupuis a été à la hauteur du rôle et s'est élevé, dans certains passages, à une véritable grandeur. Ce chanteur gagne évidemment, l'accueil qui lui a été fait, doit le redoubler, ainsi que ses confrères, de s'efforcer de chanter devant un public plus nombreux, celui qui y était, s'est pour ainsi dire quintuple, quant aux témoignages de sympathie et de satisfaction.

M. Arnold a débuté par l'air des *noies de Figaro* (en italien). C'est toujours le chanteur expérimenté qu'on connaît, seulement sa voix subit une singulière transformation pour un artiste qui chante depuis plus de vingt ans. Après une indispotion assez longue il a retrouvé une voix plus forte, plus pleine qu'avant cette maladie, elle a gagné des notes graves, et une rondeur qui permettent à M. Arnold d'aborder un autre répertoire. C'est presque une nouvelle carrière qu'il recommence. Ainsi il a dit, avec M. Dupuis, qui l'admiration secondé, le duo de *Norbert*, (du *rendez-vous* *etc.*), avec une intelligence, une puissance irréprochables et fort émouvantes, il a abordé avec une aisance complète ce rôle si difficile de *Bertram*, il fait mieux que de le chanter, il le joue, et fort bien. Il a chanté, en outre, le duo de *Don Pasquale* d'un genre tout différent, et avec le même talent, avec le même succès ; M. Ch. Lepers son partenaire, s'est fait applaudir près de lui, il a dit sa partie en artiste expérimenté, et de plus en artiste d'instinct.

J'arrive au trio de *Guillaume Tell*. L'exécution a été magnifique. J'ai parlé de M. Dupuis dans cette œuvre. M. Arnold a détaillé en maître le rôle de *Walter*. M. Lepers remplissait la partie difficile de *Guillaume* je dirai même ingrate à cause du réitatif, et il les a dit avec science, même celui si scabreux : *la nuit à nos desirs propice* *etc.* M. Ch. Lepers est jeune d'âge, mais il est vieux déjà d'expérience ; il a dit ce rôle avec un entrain, une verve et une puissance qui révèlent un véritable artiste.

Je suis certain qu'on viendra entendre ce trio si une seconde exécution a lieu. Quand il a été terminé, on l'a bissé, mais on ne peut répéter une œuvre aussi importante, l'enthousiasme était si grand et les applaudissements si nourris, qu'on eût dit que chaque auditeur avait, comme *Biaise*, cent bras... pour applaudir, et, encore une fois, je n'exagère pas, j'en appelle au public, public choisi, au moins, s'il n'était pas nombreux.

M. Ch. Lepers a chanté dans la première partie l'air des *Noies de Jeannette*. C'est un pendant à l'air de *Figaro* du *Barbier de Séville* qui lui a valu plus d'un succès. Ce genre est celui qui lui convient le mieux, il dit cet air, qui est toute une scène, avec une science achevée, il se maintient dans des sages limites, en déployant toute la verve possible, ce genre renferme plus d'un eueui ; il est difficile de rester dans les bornes d'un comique, fin et distingué, il sait s'arrêter juste à temps ; il a chanté cet air d'une façon irréprochable et avec une gaîté qu'il a su communiquer à l'auditoire, aussi a-t-il été applaudi, rappelé. Les progrès chez ce chanteur sont rapides, à la méthode qu'il possédait déjà, il joint le goût, enfin il entre complètement dans la partie cathédrale de l'art.

M. César Delespaul, avait accepté la lourde charge, la mission délicate d'accompagnateur dans cette séance et la tâche était rude, il l'a remplie en musicien consommé. Cet artiste est aussi en progrès et il vieillit vite en expérience ; on aurait voulu l'entendre comme soliste, mais c'eût été trop exiger de lui. C'est assai est heureux, les absents ignorent le genre de musique et l'exécution qu'on leur offrait.

Il y viendront à une autre séance... annoncés par les personnes qui ont bien voulu assister à celle de dimanche dernier.

E. S.